

Violences sur mineurs: des témoignages accablent un groupe de policiers parisiens

PAR MICHEL DELÉAN

ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 16 AVRIL 2016

Commissariat du XII^e arrondissement © structurae.info

L'écusson du GSQ Paris XII © DR

L'écusson du GSQ Paris XII © DR

De nombreux témoignages dont Mediapart a pris connaissance viennent étayer la plainte déposée au mois de décembre par 18 adolescents contre des policiers du XII^e arrondissement de Paris. Les accusations sont très graves, mais les policiers ont été maintenus à leur poste.

Une quinzaine d'adolescents, la plupart mineurs, sont venus témoigner l'un après l'autre, ces dernières semaines, dans les locaux parisiens de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) pour raconter les nombreux abus et les violences répétées dont ils assurent avoir été victimes de la part d'un petit groupe de policiers en poste dans le XII^e arrondissement de la capitale.

Le 17 décembre dernier, ces jeunes avaient déposé une plainte collective contre X pour des faits de violences volontaires aggravées, agression sexuelle aggravée, destruction volontaire d'objets appartenant à autrui, séquestration et arrestation arbitraire, abus d'autorité et discrimination (**lire notre article ici**). Dès le lendemain, le parquet de Paris avait ouvert une enquête préliminaire, qui a été confiée à l'IGPN.

Les récits de ces adolescents, auxquels Mediapart a eu accès, dessinent une réalité effrayante. Des faits très graves, réitérés pendant plusieurs années, qui auraient été commis en toute impunité par des membres des forces de l'ordre, en plein Paris, dans un triangle délimité par le boulevard Diderot, la rue de Reuilly et l'avenue Daumesnil. Un véritable harcèlement policier et des abus gravissimes, qui sont attribués à des policiers du groupe de soutien des quartiers (GSQ) du XII^e arrondissement, surnommés « les tigres » en

raison de l'écusson qu'ils portent sur leur tenue. Les victimes : de petits groupes d'adolescents issus de milieux populaires, qui traînent (faute de mieux) sur l'allée Vivaldi et la dalle Rozanoff, et que les « tigres » semblent vouloir chasser du paysage, par tous les moyens.

Ces mineurs assurent avoir, depuis 2013 au moins, régulièrement subi lors de contrôles au faciès à répétition une litanie de provocations, humiliations, injures, insultes racistes, menaces, destructions d'objets, palpations des parties génitales, arrestations arbitraires, gazages, gifles, coups de pied et coups de poing.

L'écusson du GSQ Paris XII © DR

Une collégienne, élève en classe de 3^e, a livré un témoignage saisissant. Le 3 mai 2015, vers 18 heures, alors âgée de 14 ans, elle discute avec d'autres adolescents sur un banc de l'allée Vivaldi, près de la piscine Jean-Boiteux et du manège pour enfants. Arrive une voiture de police. Les policiers ordonnent aux adolescents de « dégager », et ceux-ci se lèvent en prenant leur temps. Mais un des jeunes se retrouve brusquement plaqué contre un mur. « *Les deux policiers lui ont mis des claques au niveau du visage et des coups de poing au niveau des côtes* », raconte la collégienne.

Elle proteste, mais la situation empire. Un policier « *me dit de dégager en me traitant de sale pute, et me pousse avec ses deux mains au-dessus du torse violemment dans les buissons. Je suis tombée sur les fesses et ma tête a heurté des barrières* ». L'adolescente se relève. « *J'étais choquée des faits, et dès que je me suis relevée* », le policier « *a enchaîné des coups de matraque uniquement sur ma cuisse gauche, je ne peux pas donner le nombre de coups mais il y en avait beaucoup* », dit-elle. L'adolescente est de nouveau poussée, et tombe contre un tronc d'arbre. Elle crie sa colère, et un autre policier arrive. « *Ce policier-là m'a aspergée de gaz lacrymogène à bout portant au niveau de mes yeux, et pendant au moins dix secondes* », dit-elle.

Sonnée, aveuglée, l'adolescente et des copains se réfugient dans une épicerie du quartier où ils achètent du lait pour soulager leurs brûlures, comme à chaque fois que les « tigres » les gazent.

La mère de l'adolescente a porté plainte, et a remis aux enquêteurs de l'IGPN des photos du visage et de la cuisse de sa fille, prises le soir même, ainsi qu'un certificat médical daté du lendemain des faits.

[[lire_aussi]]

Un autre adolescent raconte pour sa part la fouille qu'il a subie le 5 juin 2014 à 16 heures, devant le square Saint-Éloi (surnommé « square de la Baleine »), alors qu'il avait 15 ans. Il discute avec d'autres adolescents et leurs éducateurs, quand des policiers les mettent face à un mur pour les fouiller. L'adolescent porte un survêtement et un boxer. Un policier le palpe, apparemment à la recherche de cannabis. *« Arrivé au niveau de la taille, il a glissé une main à l'intérieur de mon boxer et m'a palpé au niveau des testicules, ou plus exactement il les a malaxés à pleines mains à deux reprises. Ça m'a fait mal »,* raconte le mineur. *« Après m'avoir malaxé les testicules, il est allé avec ses mains au niveau de mes fesses. Il a rentré une deuxième main dans le boxer puis a introduit chacun de ses pouces dans le haut de ma raie des fesses, puis est descendu jusqu'en bas de la raie, avant de remonter en faisant le même mouvement en sens inverse. Dans le même temps, il me tenait mes deux fesses avec ses mains »,* raconte l'adolescent.

Dans le même temps, un de ses copains qui se rebelle contre ce traitement dégradant est frappé à coups de poing et à coups de pied par des policiers, ajoute-t-il. Plusieurs autres mineurs ont dénoncé des fouilles identiques, sur les parties génitales et l'anus, qui sont non seulement interdites mais traumatisantes (par peur des moqueries, l'un des jeunes a d'ailleurs fini par se rétracter sur ce point précis).

Cet adolescent l'explique encore, la peur qu'inspirent les « tigres » l'a amené à s'enfuir en courant, un soir d'avril 2015, pour éviter un nouveau contrôle. Vite rattrapé, il assure avoir subi un étranglement, avoir été frappé, traîné au sol et gazé par quatre policiers. Menotté, il est à nouveau frappé au visage dans la

voiture de police. Et, toujours selon son récit, il est à nouveau frappé et gazé au commissariat du XII^e, où ces mêmes membres du GSQ l'obligent à se dénuder.

Une dizaine de policiers identifiés

Un autre mineur a dénoncé une dizaine de faits dont il aurait été victime de la part des « tigres », le plus ancien remontant à 2011, alors qu'il n'avait que 12 ans. Ce lycéen raconte avoir été régulièrement contrôlé sans raison, avoir été insulté, gazé et frappé à plusieurs reprises, que ce soit dans la rue, dans des voitures du GSQ ou au commissariat du XII^e arrondissement. L'adolescent rapporte notamment cette scène, parmi d'autres, qui se déroule un soir de novembre 2015. Alors qu'il vient d'acheter une canette de jus d'orange à l'épicerie du quartier, une voiture du GSQ s'arrête. Un policier s'approche. *« Arrivé à ma hauteur, il m'a gazé sans rien dire. Il a porté sa bombonne à hauteur de mon visage et a appuyé sur la gâchette. Ça m'a brûlé partout sur le visage. Après il est parti, je n'ai pas été contrôlé. »* D'autres adolescents assurent avoir été gazés en plein visage, plusieurs fois, sans raison autre que pour les faire partir, ou par plaisir, par ces « tigres ».

L'allée Vivaldi © LF

La rue d'Artagnan © LF

La rue d'Artagnan © LF

La plupart des jeunes livrent des récits concordants sur les contrôles au faciès, sans justification réelle, la multiplication d'amendes pour tapage ou crachats, les provocations et les menaces. Ils décrivent aussi de façon détaillée les interpellations musclées qui se produisent lorsqu'ils courent... justement pour échapper à ces contrôles. Des interpellations sans justification, qui sont suivies de coups, portés dans des lieux où il n'y a pas de caméras de surveillance (passages ou rampes de parking), et se terminent souvent par un transport au commissariat, pour une fouille ou une vérification d'identité. Puis l'attente, le temps qu'un parent vienne les chercher.

Lors de ces contrôles dans le quartier, racontent les adolescents, leurs téléphones portables sont régulièrement pris par les « tigres », qui consultent les messages échangés et vérifient que n'y figurent ni films ni photos d'incidents qui pourraient les confondre. De nombreux jeunes racontent des croche-pieds, des prises de catch ou de judo, des gifles, assénées par provocation de la part de ce petit groupe de policiers.

Plusieurs mineurs rapportent également des insultes racistes lancées par les « tigres », comme « sales singes », ou encore « *babines de pneu* ». Ainsi que des insultes islamophobes, comme « *je pisse sur le ramadan* ». Plusieurs de ces jeunes assurent également dans leurs dépositions que ces mêmes policiers du GSQ 12 ont, lors de ces contrôles abusifs, volontairement cassé leur téléphone portable, leur carte SIM, ou leurs lunettes. L'un d'eux a vu son portable disparaître dans une grille d'égout. Un autre n'a jamais pu récupérer les clés de son scooter.

Enfin, l'un de ces mineurs, qui dit avoir été frappé par plusieurs policiers dans le local de fouilles du commissariat, à coups de poing, « *avec des gants en cuir pour ne pas laisser de traces* », assure qu'un policier a sorti un morceau de cannabis de sa poche pour aussitôt accuser l'adolescent de l'avoir détenu.

La rue d'Artagnan © LF

Le GSQ Paris 12 a été soutenu publiquement par deux syndicats de policiers (Alliance et Unité SGP Police) après les articles publiés par Mediapart et *Le Monde* le 18 décembre 2015. Ces syndicats en appellent au respect de la présomption d'innocence, déclarent leur « *solidarité totale* » avec « *les collègues mis en cause* », et dénoncent une « *campagne médiatique* ».

Pour sa part, l'IGPN mène son enquête assez rapidement, sous le contrôle du parquet de Paris. La plupart des policiers mis en cause ont été identifiés sur photos par les mineurs, et une quinzaine de témoignages détaillés convergent sur le groupe des « tigres ».

Mais selon plusieurs sources informées, aucune mesure conservatoire n'a été prise contre les policiers mis en cause par leur administration. Le commissariat avait, pour quelques zones sensibles du quartier, décidé de « reconquérir l'espace public » et de « saturer le territoire » avec des policiers en tenue. Les « tigres » faisaient « du chiffre » et occupaient le terrain, et tout le monde a fermé les yeux sur leurs méthodes pendant plusieurs années, alors que la mairie du XII^e et le commissariat avaient été alertés, selon plusieurs sources dignes de foi.

Même après la médiatisation de leurs dérapages et l'ouverture d'une enquête, aucune mutation, aucune suspension, aucun changement d'affectation n'aurait été décidé à ce jour contre les « tigres » par leur hiérarchie. Le résultat n'est pas rassurant : bien que faisant l'objet d'accusations graves, détaillées et concordantes, ces policiers – une dizaine identifiés par les plaignants – sont toujours sur le terrain, et ils continuent parfois à s'en prendre aux jeunes, avec plus de précautions qu'avant toutefois.

Des familles vulnérables

La situation s'est-elle calmée ? Les éducateurs spécialisés du quartier sont partagés sur la question. Ils constatent d'abord que les jeunes sont toujours contrôlés par les mêmes policiers. « *Le risque est qu'ils soient surveillés de très près parce qu'ils ont osé porter plainte, et qu'ils soient verbalisés dès qu'ils traversent en dehors des clous* », s'inquiète un éducateur. Mais globalement, la situation semble tout de même s'être améliorée. « *Certains jeunes nous ont dit récemment leur surprise d'avoir vécu un contrôle normal, avec vouvoiement et formules de politesse* », sourit ce travailleur social. « *Plusieurs ont grandi d'un coup, avec la prise en compte de cette affaire. Ils réalisent aujourd'hui que ce qu'ils ont subi pendant leurs années d'adolescence n'était pas normal. Le fait de déposer plainte et d'être entendus les a aidés à mûrir.* »

Il reste qu'aujourd'hui, ces adolescents continuent à être sans cesse contrôlés, alors que l'on sait très bien qui ils sont, et cela même s'ils ne font rien d'autre que de discuter entre eux. « *Ils ont pourtant le droit, et ils*

le revendiquent, d'être assis sur un banc dans l'espace public sans être contrôlés », témoigne un éducateur. Selon lui, les gardes à vue et les mauvais traitements ont joué un rôle dans des cas de décrochage scolaire et même de dépression chez certains adolescents. Sans parler d'un rapport à la loi et aux forces de l'ordre forcément biaisé.

À force de contrôles qui peuvent dégénérer et donner lieu à des poursuites pour outrage et rébellion, certains de ces jeunes, connus pour des faits de petite délinquance, risquent de se constituer un casier judiciaire handicapant. D'autres, à force d'être chassés de leur quartier, se fondent dans des groupes de jeunes plus importants, pour faire nombre.

La dalle Rozanoff © LF

Un passage de la dalle, récemment fermé. © LF

Pour leur part, les avocats des adolescents, Félix de Belloy et Slim Ben Achour, ont écrit à deux reprises au procureur de la République de Paris pour l'alerter sur la situation actuelle. Dans des courriers du 18 janvier et du 11 avril, ils ont alerté le parquet sur de nouveaux « comportements abusifs », et « des mesures de rétorsion et d'intimidation » à l'encontre de certains jeunes après qu'ils eurent déposé plainte en décembre.

Est-il besoin de le préciser ? La plupart des collégiens et des lycéens qui ont fini par aller en justice sont des Français d'origine étrangère. Ils sont souvent noirs de peau. Dans le cas contraire, ils n'auraient pas été contrôlés et brutalisés de la sorte, estiment M^{es} Ben Achour et de Belloy. Les familles de ces jeunes sont souvent dans des situations de fragilité (travail en horaire décalé, isolement, maîtrise relative de la langue française ou de l'écriture, peur des tracasseries, faibles revenus...). Il a donc fallu qu'un collectif d'associations locales (Soleil, **Commune libre d'Aligre**, MCDS...) ou nationales (Open Society, LDH, SAF) les aide à

formaliser les démarches, en décembre dernier, pour que les témoignages de ces mineurs soient recueillis, regroupés, et débouchent sur une plainte collective.

« En outre, chez certaines familles de primo-arrivants, d'un point de vue culturel, la police a forcément raison. Leurs enfants sont donc forcément des délinquants si la police les arrête », explique un éducateur spécialisé du quartier. « Du coup, certains gamins ne parlaient pas chez eux de ce qu'ils subissaient. L'un d'eux a été envoyé au Mali pendant un an par sa famille, et ça complique la suite de sa scolarité. »

Ironie de l'histoire : les locaux parisiens de l'IGPN sont très proches des lieux où se déroulent les faits. Plusieurs adolescents avaient d'ailleurs tenté de porter plainte à l'IGPN individuellement, mais en vain.

Un passage de la dalle, récemment fermé. © LF

Paradoxalement, les contrôles effectués par la brigade anticriminalité (Bac), dont la réputation est pourtant contrastée, se passent bien, selon les dépositions des adolescents. « Ce sont des contrôles normaux, il n'y a pas de violences et pas d'insultes. Ils nous disent même : nous, on n'est pas comme les "tigres" », raconte un plaignant aux policiers de l'IGPN, en parlant de leurs collègues de la Bac. « La Bac n'est méchante que si tu as fait quelque chose, sinon ça va bien », confirme un autre mineur.

Sollicitée par Mediapart pour savoir si des mesures administratives avaient été prises, depuis décembre, concernant les « tigres » du commissariat du XII^e arrondissement, la préfecture de police a répondu qu'elle ne pouvait pas communiquer sur une enquête en cours. La même réponse nous a été faite par le parquet de Paris.

Boite noire

Pour cette enquête, j'ai fait le choix de ne rendre publique aucune information qui puisse permettre d'identifier les mineurs victimes et les policiers mis en cause.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.